

**SECTION I - RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT**1. Nom Commercial et synonymes:

**A/D FIREBARRIER SEAL** ou **SEAL NS**, mastic scellant à base d'eau, scellant acrylique coupe-feu, mastic scellant pulv/risable.

2. Nom et adresse du fabricant:

**A/D FIRE PROTECTION SYSTEMS INC.**  
(Systèmes de Protection contre l'Incendie A/D Inc.)  
420 Tapscott Road  
Scarborough, Ontario  
M1B 1Y4  
Tél.: (416) 292-2361, (800) 263-4087  
Fax: (416) 298-5887  
Préparé par le Service Technique

3. Nom chimique et synonymes:

Mélange de polymère acrylique, de pigments de charge primaire et secondaire, adjuvant de séchage.

**SECTION II - INGRÉDIENTS DANGEREUX – INFORMATIONS SUR L'IDENTITÉ**

<u>INGRÉDIENT</u>	<u>NO. CAS</u>	<u>ACGIH TLV</u>	<u>DL50</u>
N/A	N/A	N/A	N/A

**SECTION III - CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

1. Aspect	SEAL : liquide bleu clair	SEAL NS : pâte blanche ou rouge
2. Odeur	Faible	
3. Densité/poids spécifique:	1,416	
4. Tension de vapeur à 20°C (mm Hg) :	17	
5. Densité de vapeur (air = 1) :	< 1	
6. Taux d'évaporation :	< 1	
7. Point d'ébullition:	108.9°C (228°F)	
8. Point de congélation:	-17.2°C (1.0°F)	
9. Solubilité dans l'eau :	Soluble	
10. COV	27 g/L (0.23 lb/gal US)	

**SECTION IV - RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION**

1. Inflammabilité;	Nulle
2. Conditions d'inflammabilité :	Sans objet
3. Point d'éclair :	Sans objet
4. Produits de combustion dangereux :	Aucun

**SECTION V - RÉACTIVITÉ**

Aucune réactivité

**SECTION VI - DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

---

Cancérogénicité : N/A

**SECTION VII - MESURES PRÉVENTIVES**

---

1. **Sécurité intégrée:** Assurer une bonne ventilation.
2. **Protection respiratoire:** Recourir à la protection respiratoire sauf si la ventilation aspirante (extraction) est adéquate ou si les données d'échantillonnage révèlent que l'exposition est conforme aux lignes directrices sur la valeur limite autorisée (TLV) et la limite d'exposition admissible (PEL).
3. **Ensemble de protection:** Vêtements de travail, gants et lunettes de sécurité.

**SECTION VIII - PREMIERS SOINS**

---

1. **Contact avec les yeux:** Rincer les yeux à l'eau.
2. **Contact avec la peau :** Essuyer. Laver à l'eau savonneuse.
3. **Inhalation :** En cas de malaise, amener la personne incommodée à l'air frais.
4. **Ingestion :** Demander une aide médicale si une grande quantité du produit est ingérée.

Demander une aide médicale si l'irritation persiste.

**SECTION IX - PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR MANUTENTION ET EMPLOI SECURITAIRE**

---

1. **Mesures à prendre si du produit est libéré ou renversé:**  
Eponger avec un matériau absorbant.
2. **Méthode d'élimination des déchets:**  
Se conformer aux lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux.
3. **Précautions à prendre pour la manutention et le stockage :**  
Entreposer dans un endroit sec et bien ventilé. Les contenants doivent demeurer fermés lorsqu'ils sont entreposés ou inutilisés, afin d'empêcher le durcissement prématuré du produit. Entreposer à plus de 5°C pour prévenir le gel.

Suivre les procédures normales d'hygiène personnelle pour se débarrasser des produits contaminants.

---

**SECTION X – CLASSIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES**

---

Classification SIMDUT: 1. N/A

Information TMD : Non réglementé au Canada

---

**SECTION XI - SOURCES UTILISÉES**

---

Fiches signalétiques des fournisseurs de matières premières.

---

**ANNEXE A**

---

Les informations de la présente fiche sont basées sur des données considérées justes. Toutefois, aucune garantie, explicite ou tacite, n'est offerte quant à la justesse de ces données ou aux résultats obtenus suite à leur utilisation. LE FOURNISSEUR DÉCLINE SPÉCIFIQUEMENT TOUTE GARANTIE D'APTITUDE À LA COMMERCIALISATION OU DE CONVENANCE À UNE APPLICATION PARTICULIÈRE. Le fournisseur ne pourra en aucun cas être tenu responsable de tout dommage spécial, direct ou indirect.

Le Fournisseur n'assume aucune responsabilité quant aux blessures subies par l'acquéreur ou une tierce personne et causées immédiatement par le matériau, si les mesures de sécurité raisonnables de la fiche technique n'ont pas été observées. De plus, le Fournisseur n'assume aucune responsabilité quant aux blessures subies par l'acquéreur ou une tierce personne et causées immédiatement par une utilisation anormale du matériau, même si des mesures de sécurité raisonnables ont été prises. De plus, l'acquéreur assume tous les risques découlant de l'utilisation de ce matériau.